

dant trop longtemps concentrée dans la région du triangle d'or, dans le Sud de l'Ontario, à Montréal et Vancouver.

A l'étape de l'étude en comité, il faudra envisager sérieusement la possibilité d'amender le bill pour donner au gouvernement le pouvoir d'orienter l'implantation géographique de l'industrie de fabrication et de transformation. Rien n'empêche l'industrie pétrochimique de s'installer dans les Prairies, surtout en Alberta, mais aussi en Saskatchewan, car c'est là que se trouve la matière première. Pourquoi ne pas multiplier les activités de transformation dans les Prairies? Pourquoi ne pas transformer plus de nickel dans la région de Sudbury? Pourquoi faut-il que Sudbury exporte du nickel et tienne lieu d'arrière-pays au Sud et aux villes américaines? Nous devrions modifier le bill afin de donner au gouvernement le pouvoir d'ordonner que la transformation se fasse dans la région qui produit la matière première.

Toute considération de la mise en valeur des ressources du pays doit tenir compte de l'établissement d'un système de deux prix pour bien des ressources de base du pays. Je ne vois pas pourquoi nous permettrions que les prix mondiaux, haussés arbitrairement, affectent le prix de nos produits. Le Canada a la chance de posséder la plupart des ressources: le minerai de fer, le nickel, le cuivre, la potasse, l'électricité et bien d'autres, nécessaires à la prospérité de tout pays. De fait, nous avons presque toutes les ressources imaginables. La seule chose qui nous manque c'est un climat tropical et certains produits alimentaires propres à un tel climat.

Comme nous possédons les ressources qui, comme le pétrole, sont vendues à l'étranger à des prix arbitrairement élevés, nous devrions considérer un système à deux prix pour le Canada. Si ce système était appliqué aux matières premières comme le pétrole, le bois d'œuvre, le minerai de fer, le plomb, le zinc ou le cuivre—il existe pour le cuivre, le blé et le pétrole—nos industries seraient plus compétitives parce que nous pourrions vendre leurs produits à des prix inférieurs à ceux de nos concurrents du Japon, de l'Europe occidentale et des États-Unis. De plus, cela nous permettrait de créer plus d'emplois, car l'industrie de fabrication en est une de main-d'œuvre et nous aiderait à lutter contre l'inflation, vu que nous en importerions moins. Du même coup, nous pourrions mieux maîtriser notre économie et nous serions en mesure de faire davantage de planification régionale.

Un système de double prix pour les marchandises de base serait fort avantageux. Il faudrait l'assortir de certains contrôles sur les exportations et d'investissements publics plus importants dans certaines des ressources naturelles du pays. Cela pourrait se faire, selon moi. Le Canada a le plus grand besoin d'une politique nationale d'expansion.

Le *Star* de Toronto publiait hier en éditorial un article favorisant le système de double prix pour certaines marchandises de base auxquelles j'ai fait allusion. J'aimerais citer quatre ou cinq courts paragraphes de cet éditorial. Les voici:

Le Canada possède un des gisements de potasse les plus considérables du monde et il est autarcique au chapitre du pétrole, deux des éléments de base entrant dans la fabrication des engrais chimiques. Mais, à cause de la pénurie aux États-Unis, il en coûtera 20 p. 100 de plus aux Canadiens pour cultiver fleurs et légumes cette année.

Le Canada est un des plus grands producteurs d'arbres verts. En raison de la demande mondiale, surtout celle du Japon, le petit bricoleur devra payer 20 p. 100 de plus que l'an dernier la feuille de contre-plaqué faite de ce bois.

Nous produisons plus de haricots blancs que nous n'en consommons. Parce que les anchois ont disparu des eaux au large du Pérou pendant

Licences d'exportation et d'importation—Loi

deux ans, il s'est produit une grave pénurie de sources de protéines. Le prix des haricots blancs du Canada, ersatz protéique, a sauté de \$11 à \$60 les cent livres l'an dernier.

Ce sont autant de situations où des événements survenus en dehors du Canada ont fait monter les prix des produits que nous avons en abondance.

Les Canadiens se demandent de plus en plus s'il y a un moyen d'échapper à l'inflation importée, en ayant un prix au Canada et un autre, plus élevé, pour les exportations.

L'opinion exprimée dans l'éditorial du *Star* de Toronto est valable. Nous produisons en abondance des biens dont les prix mondiaux sont artificiellement élevés. Le ministre des Finances (M. Turner) dit que cela serait injuste envers les pays avec qui nous avons des échanges commerciaux et que le système de deux prix appellerait des mesures de représailles. L'argument ne me convainc pas, car nous vendrions les produits aux prix mondiaux, sans demander plus que les autres producteurs présents sur le marché international. Nous ne ferions rien d'autre que mettre au point pour le Canada une stratégie industrielle et un programme d'expansion qui aideraient à maîtriser l'inflation, à créer des emplois et à rendre nos industries plus compétitives. Ces considérations sont importantes lorsque nous discutons du bill dont nous sommes saisis.

Un dernier point que je désire mentionner, c'est que, en ce qui a trait à l'amélioration des industries de ressources au Canada, nous devrions tenir compte de notre régime fiscal, qui encourage la création d'industries extractives de capital au détriment des secteurs de la transformation et de la fabrication. Je ne vous citerai qu'un ou deux exemples. J'ai devant moi des statistiques concernant l'impôt sur le revenu des sociétés, 1965-1970, qui sont très explicites au sujet des dons et privilèges accordés aux industries extractives. Les bénéficiaires avant impôt de l'industrie extractive des métaux au cours de cette période de six ans, se sont élevés à 3.165 millions de dollars. De ce revenu avant impôt, les sociétés en tant que telles n'ont payé que 10.8 p. 100 en impôt fédéral et provincial. Je pense que cette situation est d'une injustice flagrante. Cela constituerait également une flagrante erreur de jugement en ce qui a trait à la planification et à la mise au point d'une économie rationnelle au Canada. Au cours de la même période, les compagnies de gaz et de pétrole ont payé des impôts sur 5.7 p. 100 seulement de leurs bénéfices alors que le Canadien moyen, le détaillant, l'agriculteur et les autres payaient des impôts sur tous leurs gains.

● (2050)

J'ajoute en terminant que j'approuve le bill à l'étude, mais j'insiste sur le fait que nous ne saurions le considérer isolément. Il devrait faire partie d'un plan d'ensemble, d'une stratégie économique industrielle pour le pays qui ferait de celui-ci le plus grand pays du monde.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots sur le bill C-5. Ce bill, selon ce que nous pouvons en déduire, est très important.

La loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux... je me suis trompé, monsieur le président, il s'agit plutôt du bill C-4, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Je cite:

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada décrète:

1. L'article 3 de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation est modifié par l'insertion, immédiatement après l'alinéa a), des alinéas suivants: